

# Indicateurs de résultats des lycées

Point presse

publics et privés sous contrat

28 mars 2013

---

baccalauréat  
général et  
technologique

session 2012

**Contact presse**

Mathilde Buttefey  
Service communication  
Rectorat  
10, rue de la Convention  
25030 Besançon Cedex  
Tél. 03 81 65 49 39  
06 76 62 69 81  
[ce.communication@ac-  
besancon.fr](mailto:ce.communication@ac-besancon.fr)

## Des critères qualitatifs plus que quantitatifs

La diffusion, chaque année, des indicateurs de résultats des lycées fournit aux responsables des lycées généraux, technologiques et professionnels des données qui les aident à apprécier l'efficacité de leur action. Ces indicateurs permettent également d'informer tous ceux qui s'intéressent au fonctionnement et aux résultats de notre système éducatif, notamment les parents d'élèves. L'analyse de ces indicateurs donne des renseignements précieux aux professionnels de l'éducation, aux élèves et aux parents au moment de préparer l'entrée en seconde. Le cœur de mission d'un lycée est bien sûr d'obtenir les meilleurs taux de réussite au baccalauréat pour ses élèves.

Mais au-delà d'un tel critère quantitatif qui ne prend pas en compte le parcours de chaque élève, à quelle aune qualitative mesurer les résultats des lycées ?

## Des besoins différenciés exprimés par les élèves

Les caractéristiques d'un établissement prennent tout leur sens en fonction de ce que l'élève attend de sa scolarité au lycée, de son projet de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle. Le bac n'est alors pas une finalité, mais l'étape indispensable qui doit donner à l'élève les clés de sa réussite après le diplôme. Il peut ainsi s'interroger sur le lycée qui répondra le mieux à ses attentes : quelle filière, quelle série du baccalauréat préparer en fonction de son projet ? Le plus important pour lui est-il d'être bachelier en trois ans ou d'obtenir le bac même en plus de temps ? Envisage-t-il des études supérieures longues ? Souhaite-t-il poursuivre un cursus professionnalisant ?

## Des réponses adaptées de la part des établissements

À ces questions, chaque lycée apporte aux élèves des réponses différentes en termes de potentiel de réussite. De plus, les indicateurs évoluent d'une année à l'autre. C'est pourquoi l'académie a choisi d'illustrer les indicateurs de résultats 2012 par des exemples de lycées généraux et technologiques apportant depuis cinq ans les meilleures réponses aux besoins de leurs élèves, selon les filières et les séries.

Sont pris en compte :

- **le taux d'accès de la classe de seconde générale au baccalauréat**
- **la valeur ajoutée**, qui mesure ce que le lycée apporte à ses élèves de plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne. La comparaison de cette valeur ajoutée avec celles des années 2008 à 2011 permet une observation sur cinq ans.
- **les poursuites d'études longues après le bac** connues grâce à l'application admission post-bac qui gère l'affectation dans l'enseignement supérieur depuis 2009.

## Bien préparer son projet est plus important que le choix du lycée

Les bons résultats ne sont pas toujours là où on les attend ! En effet, ce ne sont pas les lycées réputés les plus attractifs ou ceux qui font redoubler le plus qui sont forcément les plus performants dans tous les domaines. Ce constat souligne l'extrême importance pour les élèves et leurs parents, avant de faire le choix d'un établissement, de bien définir le projet personnel du lycéen, de cibler le parcours le mieux adapté à la réalisation de ce projet, de cerner le cursus adéquat durant les trois années de lycée et de toujours prendre en compte les perspectives après bac.

Ainsi, il n'y a pas de réponse unique des établissements aux besoins des élèves, pas plus qu'il n'y a de parcours unique pour les lycéens. Chaque lycée de l'académie est en mesure de conduire ses élèves au mieux de leurs goûts et au plus de haut de leurs ambitions.

# S O M M A I R E

## Fiche 1

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?

## Fiche 2

Quels indicateurs de résultats retenir ?

## Fiche 3

Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ?

## Fiche 4

L'analyse de l'académie de Besançon

## Fiche 5

Les lycées de l'académie ayant apporté les meilleures valeurs ajoutées au cours des cinq dernières années :

- taux d'accès de seconde générale au baccalauréat
- filière générale, série L
- filière générale, série ES
- filière générale, série S
- filière technologique, série STI
- filière technologique, série STS

## Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?

### Donner aux professionnels de l'éducation des outils pour améliorer leur action

Parents d'élèves, personnels de l'éducation nationale, journalistes, de nombreux acteurs publics et privés se demandent comment évaluer l'action propre d'un lycée, ce qu'il ajoute au niveau initial de ses élèves.

En d'autres termes, quand un lycée présente ce qui est communément appelé « de bons résultats » :

– est-ce parce qu'il a accueilli des élèves ayant de meilleures chances de succès, soit que ce sont de bons élèves, dotés de bonnes méthodes de travail, qui ont pu obtenir le baccalauréat sans effort particulier de la part du lycée, soit qu'ils se trouvent dans un lycée où ils bénéficient de l'influence positive sur leurs résultats de leurs camarades mieux dotés qu'eux

– est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez des élèves peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

C'est pour donner de premiers éléments de réponse à cette question délicate que le ministère publie chaque année des indicateurs de résultats.

En publiant chaque année des indicateurs de résultats des lycées, le ministère a pour objectif de rendre compte des résultats du service public d'éducation nationale et de donner aux responsables de ces établissements et aux enseignants des outils qui les aident à améliorer l'efficacité de leurs actions.

### Il n'y a pas de conception unique de ce qui pourrait être appelé « de bons résultats » pour un lycée

En effet, quels critères retenir pour apprécier les résultats d'un établissement ? En cette matière, les objectifs des lycéens et de leurs parents peuvent être différents. Certains privilégieront l'obtention de telle série du baccalauréat et seront alors disposés à accepter un redoublement ou à changer d'établissement pour y parvenir. D'autres souhaiteront effectuer toute leur scolarité dans le même lycée. D'autres, encore, désireront obtenir un baccalauréat le plus rapidement possible. Un palmarès ou un classement des lycées n'a donc guère de sens général, et l'on pourrait imaginer une multiplicité d'indicateurs rendant compte de ce que recherchent les uns ou les autres.

En conséquence, le ministère retient deux principes pour l'édition des indicateurs :

- donner des points de vue complémentaires sur les résultats des lycées ;
- proposer une appréciation relative de l'apport de ces établissements.

Afin de mieux mesurer l'apport des lycées, depuis 2008, les caractéristiques des élèves prises en compte ont été enrichies, notamment, de leur niveau scolaire à l'entrée au lycée. Et parce que le parcours scolaire d'un élève dépend également du contexte dans lequel il évolue, des données sur la composition socio-démographique de chaque lycée ont été ajoutées.

#### POUR CONSULTER LES INDICATEURS EN LIGNE

[www.education.gouv.fr/cid3014/indicateurs-de-resultats-des-lycees.html](http://www.education.gouv.fr/cid3014/indicateurs-de-resultats-des-lycees.html)

## Quels indicateurs de résultats retenir pour évaluer la valeur ajoutée d'un établissement ?

### 3 indicateurs

- **taux de réussite au baccalauréat**
- **taux d'accès au baccalauréat**
- **proportion de bacheliers parmi les sortants**

Ces trois indicateurs proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées. Ils sont publiés pour tous les lycées publics et privés sous contrat.

#### Que veut-on mesurer ?

Quels critères retenir pour apprécier les résultats d'un établissement ?

Il n'y a pas de réponse unique à cette question. Les objectifs des lycéens et de leurs parents peuvent être différents. Certains privilégieront l'obtention de telle série du baccalauréat et seront alors disposés à accepter un redoublement ou à changer d'établissement. D'autres souhaiteront effectuer toute leur scolarité dans le même lycée, proche de chez eux ; d'autres encore désireront obtenir un baccalauréat le plus rapidement possible.

#### Le taux de réussite au baccalauréat

C'est l'indicateur le plus traditionnel, le plus connu et le plus facile à établir.

Il rapporte le nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

#### Le taux d'accès au baccalauréat

Cet indicateur évalue, pour un élève de seconde ou de première, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, **quel que soit le nombre d'années nécessaire.**

Cet indicateur prend en compte l'ensemble de la scolarité dans le lycée et compte au crédit de celui-ci les élèves qui sont susceptibles d'y effectuer une scolarité complète couronnée de succès, même si cette scolarité comprend un ou plusieurs redoublements. En revanche, les élèves qui ont dû quitter le lycée, soit parce que celui-ci n'offre pas la section qu'ils souhaitent préparer, soit parce qu'ils ont été orientés par l'établissement vers une section d'un autre lycée, ou, simplement, parce qu'ils ont déménagé, sont considérés, du point de vue de l'indicateur, comme des élèves que le lycée n'a pas su, pas voulu, ou pas pu conduire au baccalauréat.

Le taux d'accès apparaît donc beaucoup plus pertinent que le taux de réussite au baccalauréat pour apprécier l'efficacité globale d'un lycée. Cependant, ce taux peut évoluer en fonction de facteurs sur lesquels le lycée n'a que peu ou pas de prise et qui ne relèvent donc pas, à proprement parler, de son efficacité. Ainsi, un lycée qui propose toutes les sections du baccalauréat et qui est relativement isolé a plus d'atouts pour garder ses élèves jusqu'en terminale (et jusqu'à l'obtention du baccalauréat) qu'un lycée que de nombreux élèves quittent en cours de cycle parce qu'ils n'y trouvent pas la section souhaitée ou parce qu'il est implanté dans une zone où la concurrence d'autres établissements est très forte.

Ces éléments ont conduit le ministère à fournir le taux d'accès de la première au baccalauréat, qui permet de nuancer l'appréciation relative portée sur un lycée qui prépare à un éventail restreint de séries du baccalauréat à l'issue de la classe de seconde.

On verra aussi par la suite que la prise en compte de la structure pédagogique du lycée permet d'atténuer les questions d'interprétation liées aux différences d'offres de formations entre lycées.

### **La proportion de bacheliers parmi les sortants**

Cet indicateur donne, parmi les élèves qui ont quitté l'établissement, quelles qu'en soient les raisons, la proportion de ceux qui l'ont quitté avec le baccalauréat.

Il rapporte à l'ensemble des élèves quittant définitivement l'établissement (bacheliers compris), le nombre de ceux qui le quittent bacheliers, qu'ils aient obtenu le diplôme du premier coup ou après un redoublement, voire plusieurs.

Lorsqu'il ne porte que sur la seule année terminale, il permet d'apprécier si un lycée accepte volontiers ou non de garder en son sein les élèves qui ne réussissent pas le baccalauréat à l'issue de leur première terminale, et d'évaluer l'efficacité de la politique de redoublement qu'il pratique.

## Comment apprécier les apports d'un lycée ou sa valeur ajoutée ?

La question est de savoir comment évaluer l'action propre du lycée, ce qu'il a « ajouté » au niveau initial des élèves qu'il a reçus. En d'autres termes, si un lycée présente une valeur élevée pour un indicateur, est-ce dû au fait qu'il a reçu des élèves ayant de meilleures chances de succès – soit que ce sont de bons élèves, dotés de bonnes méthodes de travail, qui ont pu obtenir le baccalauréat sans effort particulier de la part du lycée, soit qu'ils se trouvent dans un lycée où ils bénéficient de l'influence positive sur leurs résultats de leurs camarades mieux dotés qu'eux – ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez des élèves peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Il faut donc s'efforcer d'éliminer l'incidence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au lycée pour essayer de conserver ce qui est dû à son action propre.

### Une partie des facteurs de réussite est propre à l'élève

Les facteurs individuels extérieurs que sont l'âge, l'origine sociale, le sexe et le niveau scolaire à l'entrée au lycée de chaque élève ont été retenus, car ils donnent une première approximation des chances (au sens statistique du terme) d'accès et de réussite au baccalauréat général et technologique d'un élève.

En moyenne, les probabilités de réussite au baccalauréat général et technologique sont très variables selon l'âge, l'origine sociale, le sexe ou le niveau scolaire à l'entrée au lycée (apprécié par la moyenne des notes aux épreuves écrites du diplôme national du brevet [DNB]) des élèves de terminale.

Le taux de réussite au baccalauréat général et technologique varie de 18 points entre les élèves à l'heure et ceux ayant deux ans de retard ou plus en terminale. L'écart est de 20 points entre les élèves ayant moins de 10 aux épreuves écrites du DNB et ceux ayant plus de 14. Il est moins important selon l'origine sociale (10 points entre les enfants de cadres supérieurs et d'enseignants et ceux d'ouvriers et d'inactifs) et selon le sexe (3 points entre les filles et les garçons).

En lycée professionnel, le niveau scolaire mesuré par les notes au DNB, a été retenu **à partir de cette session**. En effet, les élèves qui ont passé l'examen en juin 2012 sont essentiellement issus d'un parcours allant de la seconde professionnelle au baccalauréat professionnel. Il devenait alors plus simple de reconstituer leur parcours et de retrouver les notes obtenues par chaque élève au DNB. De plus, comme pour les lycées généraux et technologiques, l'âge, l'origine sociale et le sexe ont été retenus, ces variables influant aussi sur la réussite et l'accès au baccalauréat professionnel.

### L'autre partie des facteurs de réussite est liée à la structure de l'établissement que fréquente l'élève en termes de population accueillie

**91 %** des enfants d'ouvriers ou d'inactifs scolarisés dans les 10 % de lycées qui ont la plus forte part d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants, obtiennent le bac.

Des analyses de l'influence de la mixité des élèves sur la réussite ou l'accès en filières générales, technologiques ou professionnelles montrent que le regroupement d'élèves ayant des caractéristiques favorisées dans un même établissement a un impact positif, par rapport à une structure plus défavorisée, sur l'accès et la réussite au baccalauréat de l'ensemble des élèves de l'établissement.

**78 % d'entre eux réussissent à l'examen lorsqu'ils sont dans un des 10 % de lycées accueillant le moins d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants.**

En moyenne, la réussite des élèves comparables en termes sociodémographiques et scolaires est très sensible à la composition sociodémographique des lycées où ils sont scolarisés (âge, origine sociale et sexe des élèves).

**Pour juger de l'efficacité d'un lycée, il faut donc comparer la réussite de chacun de ses élèves à celle des élèves comparables scolarisés dans des lycées comparables, en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au lycée**

C'est en tenant compte des caractéristiques de chaque élève (âge, origine sociale, sexe, niveau scolaire à l'entrée en seconde) et des caractéristiques de l'établissement (% d'élèves en retard scolaire, % d'élèves issus de chaque PCS, % de filles) dans lequel il étudie qu'est calculé, pour chaque lycéen, une probabilité de réussite ou d'accès au baccalauréat. Le taux attendu de réussite ou d'accès au baccalauréat de l'ensemble du lycée en est déduit.

L'écart entre le taux constaté et le taux attendu est appelé « valeur ajoutée ».

S'il est positif, le lycée a apporté à ses élèves plus qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne

Ces taux attendus ne constituent pas des objectifs, mais une simulation de ce que serait le taux de réussite ou d'accès de chaque lycée si ses élèves étaient scolarisés dans un établissement ne contribuant ni plus ni moins à la réussite scolaire de ses élèves que la moyenne des établissements considérés.

Si l'écart entre le taux constaté et le taux attendu (taux constaté – taux attendu), appelé « **valeur ajoutée** », est positif, on a tout lieu de penser que le lycée a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne. Cette mesure est l'indice d'une bonne efficacité relative. Si l'écart est négatif, la présomption inverse prévaudra. Cette approche de la valeur ajoutée est relative. Elle permet une comparaison avec l'efficacité moyenne. Elle n'implique évidemment pas que les lycées ayant une valeur ajoutée négative voient le niveau de leurs élèves baisser au cours de leur scolarité.

### Les taux de réussite attendus

Les taux de réussite attendus sont présentés pour chaque établissement. L'un est calculé en prenant en compte les résultats de l'ensemble des élèves de l'académie où se trouve l'établissement : c'est le taux attendu, référence académique. L'autre, calculé en prenant comme base l'ensemble des élèves de France, est le taux attendu, référence France.

### Les taux d'accès attendus

Des taux d'accès attendus sont calculés de la même manière. On estime ainsi ce que serait le taux d'accès d'un lycée si ses élèves accédaient au niveau supérieur et/ou au baccalauréat comme l'ensemble des élèves du même âge, origine sociale, sexe et niveau scolaire et scolarisés dans des lycées comparables en termes de population accueillie (âge, origine sociale, sexe).

Les lycées n'offrant pas les mêmes structures pédagogiques, ceux qui disposent d'une large palette de formations ont plus d'atouts pour faire accéder leurs élèves au baccalauréat.

C'est pourquoi **le calcul du taux d'accès attendu, référence France, est établi en tenant compte de l'appartenance des lycées à l'une des cinq catégories suivantes :**

- lycée d'enseignement général ;
- lycée polyvalent à dominante tertiaire ;



- lycée polyvalent à dominante industrielle ;
- lycée technologique à dominante tertiaire ;
- lycée technologique à dominante industrielle.

La prise en compte de la structure pédagogique fondée sur l'offre de formations des lycées ne peut pas être réalisée au niveau académique, où le nombre de lycées est en général trop faible.

### **La proportion de bacheliers parmi les élèves sortants du lycée**

Cette proportion n'est pas confrontée à des taux attendus mais à des moyennes : moyenne pour l'ensemble des lycées de l'académie et pour l'ensemble des lycées de même type de structure pédagogique de toute la France. La seule confrontation à des moyennes ne permet pas de tirer de conclusions sur l'efficacité de l'établissement.

**Seule l'analyse combinée de l'ensemble de ces indicateurs est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement.**

## L'analyse de l'académie de Besançon

L'académie a choisi d'illustrer les indicateurs de résultats 2012 en repérant les établissements généraux et technologiques qui apportent les meilleures réponses aux besoins de leurs élèves, selon les filières et les séries et qui encouragent le mieux leurs bacheliers généraux à envisager des études longues.

Depuis trois ans et de façon plus marquée en 2011, la part d'une génération qui accède au baccalauréat est plus élevée dans notre académie qu'au niveau national (en 2011 : 73 % pour l'académie, contre 71,6 % pour la France).

Ce constat satisfaisant impacte l'analyse de la réussite de nos lycéens.

Selon les lycées, des disparités importantes sont constatées dans la réussite. Elles peuvent souvent s'expliquer par une hétérogénéité de la population accueillie et des réponses pédagogiques proposés pour accompagner les élèves jusqu'au bac.

Aussi, nous avons choisi de prendre en compte trois variables :

- **le taux d'accès** de la classe de seconde générale au baccalauréat (cf. : fiche 2). Il mesure la capacité d'un lycée à amener les élèves qu'il a accueilli en seconde jusqu'au bac au sein du même établissement (ne sont pas pris en compte les élèves qui quittent l'établissement quelle que soit la raison).
- **la valeur ajoutée** (cf. : fiche 3) : elle mesure ce que le lycée apporte à ses élèves en gommant l'impact des facteurs connus comme agissant sur la réussite (origine sociale, sexe, âge, moyenne aux épreuves écrites du DNB).

Depuis cinq ans, nous avons choisi d'observer les établissements les plus performants selon ce critère.

- **les poursuites d'études longues après le bac**, connues grâce à l'application « admission post-bac » qui gère l'accès dans l'enseignement supérieur depuis 2009. (source : service académique d'information et d'orientation - SAIO).

Parmi les indicateurs disponibles, nous avons retenu ici les réponses aux demandes d'admission acceptées par les élèves et donc la poursuite d'études choisie.

Ces indicateurs mis en regard permettent d'apprécier la cohérence entre réussite et ambition.

Ainsi, concernant le bac général, on constate également que certains lycées présentant de bons résultats ne sont pas ceux qui accompagnent le mieux leurs bacheliers généraux à construire des projets ambitieux et réalistes en choisissant des études longues (classes préparatoires aux grandes écoles en lycées ou en écoles d'ingénieurs, licence à l'université).

### Dans notre académie aussi, projet d'études et choix du lycée doivent être réfléchis ensemble

La part des élèves qui choisissent des études longues montre bien les écarts selon les séries et souligne l'importance pour les élèves et leurs parents, avant de faire le choix d'un établissement, de bien définir le projet personnel du lycéen. Cerner le cursus adéquat durant les trois années de lycée permettra à l'élève de cibler le parcours le mieux adapté à la réalisation de son projet et d'ouvrir au maximum les perspectives après bac.

Les classements sont intimement liés à la taille des établissements, elle-même influencée par le nombre de bacheliers et l'implantation géographique de l'établissement.

Ainsi, il n'y a pas de réponse unique des établissements aux besoins des élèves, pas plus qu'il n'y a de parcours unique pour les lycéens. Chaque lycée de l'académie est en mesure d'amener ses élèves au mieux de leurs goûts et au plus de haut de leurs ambitions.

Les pages suivantes présentent en six tableaux les établissements qui ont apporté la meilleure valeur ajoutée en de 2008 à 2012, dans les différentes séries des filières générales et technologiques (L - Littéraire, ES - Économique et Social et S - Scientifique, pour les baccalauréats généraux et STI – Sciences et technologies industrielles et STG - Sciences et technologies de la gestion, pour les baccalauréats technologiques).

RECTORAT - SSA - SAIO

## Taux d'accès de seconde générale et technologique au baccalauréat (tous bacs confondus\*)

Les taux réels de réussite au bac sont largement influencés par deux facteurs :

1. Les caractéristiques sociodémographiques de la population accueillie ;
2. La capacité d'un établissement à conserver ses élèves de la seconde GT au baccalauréat.

Lycées apportant la valeur ajoutée la plus élevée dans le taux d'accès de 2 <sup>de</sup> GT au bac									
bac 2008		bac 2009		bac 2010		bac 2011		bac 2012	
1	J. Duhamel – Dole	1	J. Duhamel – Dole	1	J. Duhamel – Dole	1	Lycée du Bois – Mouchard	1	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude
2	L. Aragon – Héricourt	2	Les Haberges – Vesoul	2	L. Pasteur – Besançon	2	Saint-Paul – Besançon	2	Les Haberges – Vesoul L. Aragon – Héricourt
3	R. Follereau – Belfort	3	Saint Jean – Besançon	3	Lycée du Bois – Mouchard	3	G. Colomb – Lure	3	R. Follereau – Belfort A. Cournot – Gray
4	H. Friant – Poligny	4	L. Aragon – Héricourt	4	Lumière – Luxeuil	4	Les Haberges – Vesoul P.E. Victor – Champagnole	4	C.N. Ledoux – Besançon
5	Ch. Nodier – Dole	5	Ch. Nodier – Dole	5	Sainte-Marie – Belfort	5	P.A. Paris – Besançon G. Cuvier – Montbéliard V. Hugo – Besançon	5	Jean Michel – Lons-le-Saunier V. Hugo – Besançon

\*Hors bacs professionnels

## Indicateurs de résultats des lycées 2012 - Analyse de l'académie de Besançon

## Baccalauréat général - Série littéraire (L)

Taux de réussite au baccalauréat Lycées ayant les valeurs ajoutées les plus élevées						Poursuites d'études post bac					
bac 2008		bac 2009		bac 2010		bac 2011		bac 2012		Les lycées ayant les plus forts taux d'admission dans les poursuites d'études longues * 84 %	
1	Condorcet – Belfort	1	A. Peugeot – Valentigney (11) G. Colomb – Lure	1	Notre Dame des AngeS – Belfort	1	P.E. Victor – Champagnole	1	Saint-Paul – Besançon	1	G. Colomb – Lure 100 % Pasteur Mont Roland – Dole 100 % Pré Saint Sauveur – Saint Claude 100 % Saint Paul – Besançon 100 % A. Peugeot – Valentigney 100 % Sainte-Marie – Lons le Saunier 100 %
2	Pasteur Mont Roland – Dole	2	E. Faure – Morteau Les Haberges – Vesoul	2	G. Colomb – Lure	2	A. Cournot – Gray	2	Pasteur Mont Roland – Dole G. Colomb – Lure	2	G. Cuvier – Montbéliard 96 %
3	Pré Saint Sauveur – Saint-Claude	3	Jean Michel – Lons- le-Saunier	3	Pré Saint Sauveur – Saint Claude A. Peugeot – Valentigney	3	Pasteur Mont Roland – Dole L. Aragon – Héricourt	3	L. Aragon – Héricourt	3	N. Condorcet – Belfort 94 %
4	C. N. Ledoux – Besançon Lumière – Luxeuil	4	V. Considérant – Salins-les-Bains	4	C. N. Ledoux – Besançon	4	A. Peugeot – Valentigney Les Haberges – Vesoul	4	Le Grand Chenois – Montbéliard	4	E. Belin – Vesoul 93 %
5	Victor Hugo – Besançon	5	P.E. Victor – Champagnole	5	E. Faure – Morteau	5	G. Colomb – Lure	5	P.E. Victor – Champagnole	5	Jean Michel – Lons-le-Saunier 90 %

\*Source APB nombre de propositions d'admission procédure normale/effectif dans la série

## Baccalauréat général - Série économique et social (ES)

Taux de réussite au baccalauréat Lycées ayant les valeurs ajoutées les plus élevées						Poursuites d'étude post bac					
bac 2008		bac 2009		bac 2010		bac 2011		bac 2012		Les lycées ayant les plus forts taux d'admission dans les poursuites d'études longues 71 %	
1	P.E. Victor – Champagnole L. Aragon – Héricourt	1	Sainte Marie – Lons-le- Saunier	1	H. Friant – Poligny	1	Pasteur Mont Roland – Dole	1	Pasteur Mont Roland – Dole	1	L. Pasteur – Besançon 94 %
2	Les Augustins – Pontarlier V. Hugo – Besançon	2	Notre Dame des AngeS – Belfort	2	Lumière – Luxeuil Les Augustins – Pontarlier	2	E. Belin – Vesoul	2	Saint-Jean – Besançon	2	V. Considérant – Salins-les- Bains 88 %
3	Les Haberges – Vesoul C. Nodier – Dole G. Condorcet – Belfort	3	J. Duhamel - Dole	3	P.E. Victor – Champagnole V. Considérant – Salins- les- Bains	3	Notre Dame des AngeS - Belfort	3	Saint-Jean – Besançon	3	G. Cuvier – Montbéliard 85 %
4	H. Friant - Poligny V. Considérant – Salins- les- Bains L. Pasteur – Besançon	4	Les Augustins – Pontarlier	4	E. Faure - Morteau	4	L. Aragon – Héricourt	4	P.E. Victor – Champagnole Lumière - Luxeuil	4	C.N. Ledoux – Besançon 84 %
5	Lumière - Luxeuil J. Duhamel – Dole Pasteur Mont Roland – Dole	5	E. Faure - Morteau	5	L. Pasteur - Besançon	5	Les Augustins – Pontarlier	5	E. Belin – Vesoul	5	Les Haberges – Vesoul 82 % Les Augustins – Pontarlier 82 %

\*Source APB nombre de propositions d'admission procédure normale/effectif dans la série

## Baccalauréat général - Série scientifique (S)

Taux de réussite au baccalauréat Lycées ayant les valeurs ajoutées les plus élevées						Poursuites d'étude post bac					
bac 2008		bac 2009		bac 2010		bac 2011		bac 2012		Les lycées ayant les plus forts taux d'admission dans les poursuites d'études longues 77 %	
1	Les Augustins – Pontarlier	1	Sainte Marie – Lons-le-Saunier H. Friant – Poligny	1	Les Augustins – Pontarlier	1	Saint Paul – Besançon	1	V. Considérant – Salins- les-Bains	1	V. Considérant – Salins-les-Bains 90 %
2	L. Aragon – Héricourt	2	Les Augustins – Pontarlier	2	Sainte Marie – Lons le Saunier (19)	2	Les Augustins – Pontarlier	2	H. Friant - Poligny Les Augustins – Pontarlier	2	Les Haberges – Vesoul 89 % L. Pasteur – Besançon 89 %
3	V. Considérant – Salins-les-Bains	3	Duhamel – Dole V. Bérard – Morez	3	V. Considérant – Salins les Bains	3	V. Considérant – Salins les Bains L. Aragon – Héricourt	3	Saint-Paul – Besançon Sainte Marie – Lons	3	C.N. Ledoux – Besançon 88 %
4	Viette – Montbéliard	4	Pré-Saint-Sauveur – Saint- Claude	4	Duhamel – Dole Marmier – Pontarlier E. Faure – Morteau	4	G. Colomb – Lure	4	Saint-Jean – Besançon	4	G. Cuvier – Montbéliard 87 %
5	P.E. Victor – Champagnole Mont Roland – Dole	5	P.E. Victor – Champagnole	5	Saint-Jean – Besançon	5	Sainte Marie – Lons Sainte Marie – Belfort	5	Le Grand Chenois – Montbéliard	5	Lumière – Luxeuil 85 %

\*Source APB nombre de propositions d'admission procédure normale/effectif dans la série

## Baccalauréat technologique - Série sciences et technologies industrielles (STI)

Taux de réussite au baccalauréat									
Lycées ayant les valeurs ajoutées les plus élevées									
bac 2008		bac 2009		bac 2010		bac 2011			
bac 2012									
1	A. Peugeot – Valentigney	1	E. Faure – Morteau	1	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude A. Cournot – Gray	1	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude Saint-Paul – Besançon	1	A. Peugeot – Valentigney
2	L. Aragon – Héricourt	2	L. Aragon – Héricourt	2	Sainte-Marie – Lons le Saunier	2	Lumière – Luxeuil	2	V. Bérard – Morez
3	Pasteur Mont Roland – Dole	3	J. Haag – Besançon	3	V. Bérard – Morez	3	L. Aragon – Héricourt E. Faure – Morteau	3	R. Follereau – Belfort
4	V. Hugo – Besançon	4	P.E. Victor – Champagnole	4	P.E. Victor – Champagnole	4	P. E. Victor – Champagnole	4	A. Cournot – Gray
5	Sainte-Marie – Lons-le-Saunier	5	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude	5	V. Hugo – Besançon	5	P. A. Paris – Besançon	5	E. Faure – Morteau

## Baccalauréat technologique - Série sciences et technologies de la gestion (STG)

Taux de réussite au baccalauréat									
Lycées ayant les valeurs ajoutées les plus élevées									
bac 2008		bac 2009		bac 2010		bac 2011		bac 2012	
1	V. Hugo – Besançon	1	Jeanne d'Arc – Champagnole	1	Jean Michel – Lons- le-Saunier Jeanne d'Arc – Champagnole	1	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude	1	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude
2	Pré-Saint-Sauveur – Saint- Claude G. Courbet – Belfort A. Cournot – Gray	2	Pré-Saint-Sauveur – Saint-Claude	2	X. Marmier – Pontarlier	2	G. Colomb – Lure Les Haberges – Vesoul G. Courbet – Belfort	2	A. Peugeot – Valentigney
3	J. Duhamel – Dole	3	Notre-Dame des AngeS – Belfort	3	A. Peugeot – Valentigney G. Colomb – Lure	3	Jeanne d'Arc – Champagnole A. Peugeot – Valentigney	3	Saint Jean – Besançon
4	G. Colomb – Lure Notre-Dame des AngeS – Belfort	4	Jean Michel – Lons-le- Saunier	4	J. Duhamel – Dole	4	Jean Michel – Lons-le- Saunier	4	R. Follereau – Belfort
5	L. Pergaud – Besançon	5	G. Colomb – Lure	5	V. Hugo – Besançon Le Grand Chênois – Montbéliard	5	G. Cuvier – Montbéliard Notre-Dame des AngeS – Belfort	5	J. Duhamel - Dole